

Promouvoir une écologie positive	P3
Déployer des services de transport en proximité	T303

La Commission Permanente,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L4221-1 et suivants,

VU le Code des Transports et notamment les articles L1213-3, L1221-12, L1231-1 et suivants, et, L.3111-7 et L.3111-10

VU la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République,

VU la Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM),

VU le contrat d'obligation de Service Public pour l'exploitation du réseau de transport public routier urbain de voyageurs en vigueur entre la Société de Transports de l'Agglomération Nazairienne - STRAN et Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE,

VU la délibération du Conseil régional du 2 juillet 2021 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU le budget voté au titre de l'exercice 2024 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Infrastructures, transports et mobilités durables

Après en avoir délibéré, décide,

D'APPROUVER

l'avenant 1 à la convention de coopération tarifaire entre le réseau de transport régional Aléop 44 et le réseau de la STRAN Ycéo, présenté en 1.1 annexe 1,

D'AUTORISER

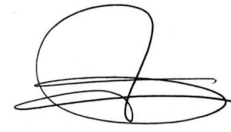
la Présidente à le signer,

D'APPROUVER

la convention entre la Région des Pays de la Loire et la Communauté d'Agglomération "Terres de Montaigu Agglomération" présentée en 1.2 annexe 1,

D'AUTORISER
la Présidente à la signer.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'élu ci-après ne prend pas part au vote : Antoine CHÉREAU.

REÇU le 09/07/24 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément
aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs